



AVIS PUBLIC

BUDGET 2020

Est donné par le soussigné :

QU'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine pour l'adoption du budget 2020 qui sera tenue le **lundi 9 décembre 2019 à 19h15** au 405 boulevard Laurier Sainte-Marie-Madeleine;

QUE lors de cette séance les délibérations et les périodes de questions porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires 2020 et le dépôt du Programme triennal d'immobilisations (PTI).

Donné à Sainte-Marie-Madeleine, le 6 novembre 2019

Michel Morneau urb. OMA
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Michel Morneau, directeur général de la Municipalité de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public pour la séance extraordinaire du 9 décembre 2019 – Budget 2020 en affichant une copie à chacun des deux (2) endroits désignés par le Conseil, le 6 novembre 2019.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 6 novembre 2019.



Michel Morneau urb. OMA
Directeur général